

## Marie Halay ou Allay (c.1641/??)

Marie Halay a près de 30 ans lorsqu'elle arrive à Québec, en 1671. Elle est la veuve de Pierre Petit ; ils habitaient la paroisse Saint-Sulpice à Paris. Pour Marie, émigrer en Nouvelle-France se veut une occasion de refaire sa vie sur de nouvelles bases. Elle estime probablement qu'elle a plus de chances de mieux vivre dans un pays neuf mais rude plutôt que de croupir dans les ruelles de Paris.

Quoi qu'il en soit, Marie trouve un parti et le mariage a lieu le 11 janvier 1672, presque six mois après son arrivée. C'est Anthoine Augeron qui est l'heureux élu. Lui-même est veuf et n'a pas eu d'enfant avec sa première femme. On connaît peu de choses de lui; il aurait environ 54 ans à ce moment.

Acte de mariage de Marie Allay le 11.01.1672, paroisse de Notre-Dame de Québec

*Augeron.*  
*H. de Bernières.*  
Le onzième jour du mois de Janvier de l'année mil six  
cents soixante et douze après les fiançailles et la publication  
d'un ban de mariage de Anne Anthoine Augeron veuf de  
deffunte Marguerite Augeron habitant de la rivière des  
Roches d'une part; Et Marie Allay veuve de deffunt  
Pierre Petit de la paroisse de St Sulpice fauxbourg  
St Germain de la ville de Paris d'autre part: les ayants  
disponcté du second et troisième ban et ne supans de nul  
aucun empeschement ce Henry de Bernières prestre Grand  
Vicaire de Monseigneur l'Evêque de Québec et curé de  
cette Eglise paroitte de *Notre-Dame de Québec* les ayants  
Eglise par paroles de présent conjoints en mariage en  
présence de témoins connus Jean le Vasseur dit la Vigne  
Pierre Vacher etc.  
*H. de Bernières.*

Transcription de l'acte de mariage de Marie Allay et Anthoine Augeron du 11.01.1672

« Le onzième jour du mois de janvier de l'année mil six cents soixante et douze après les fiançailles et la publication d'un ban de mariage d'entre Anthoine Augeron veuf de deffunte Marguerite Auger habitant de la rivière des Roches d'une part; et Marie Allay veuve de deffunt Pierre Petit de la paroisse de St- Sulpice fauxbourg

St-Germain de la ville de Paris d'autre part les ayant dispensés du second et troisième ban et ne s'estant decouvert aucun empeschement –je Henry de Bernieres prestre grand vicaire de Monseigneur l'Evesque de Petrée et curé de cette Eglise paroissiale de Notre Dame de Quebec les ay en lad Eglise par paroles de present conjoints en mariage en presence de tesmoins connus Jean le Vasseur dit la Vigne» Pierre Vacher etc» H de Bernieres

Antoine demeure à la Rivière des Roches à l'époque. Il est fort possible qu'il soit le premier meunier de la seigneurie de Maure. Mais les meuniers sont rares et les seigneurs sont prêts à tout pour les corrompre et les amener à travailler chez eux. Et c'est ce qui se produit sans doute, car le 10 novembre 1672, on apprend le décès d'Antoine aux Trois-Rivières où « il était venu pour être meunier de Mr de la Potterie ». Selon l'acte de sépulture, Antoine avait 55 ans à ce moment-là.

Transcription de l'acte de sépulture d'Antoine Augeron le 10.11.1672 aux Trois-Rivières

Sep.  
 Antoine Augeron  
 L'an de grace mil six  
 cent septante et deux, le  
 dixième de Novembre, au  
 Thoin Augeron, âgé de  
 cinquante cinq ans, qui  
 estoit venu de Lulac  
 pour estre meunier, de Mr  
 de la Potterie, mourut au  
 jour après son arrivée,  
 ce 10<sup>e</sup> Novembre, dans la  
 communion de nostre  
 Mre Sainte Eglise, après  
 avoir reçu l'absolution  
 de ses péchez, a eue des  
 signes de repentance, et  
 ensuite le sacrement de  
 dernière onction par moi  
 J. de la Roche Moirau,  
 (signe) J. de la Roche Moirau, Sub. R. de  
 M. de la Roche Moirau aux Trois Rivières.

À partir de ce moment, on ne trouve plus trace de la fille du Roy, Marie Halay. Est-elle décédée au Canada et son acte d'inhumation est disparu? C'est possible. Il se peut aussi qu'elle soit retournée en France l'année suivante; nous n'en savons rien.

Le destin tragique de Marie Halay nous rappelle comment la vie au 17<sup>e</sup> siècle pouvait être dure. Si la majorité des Filles du Roy trouvaient mari et fondaient une famille, d'autres, comme Marie, n'y sont pas arrivées et ont connu des lendemains qui resteront inconnus pour toujours.

Denis Desroches  
Le 23 janvier 2018

#### Bibliographie

- 1) Sylvio Dumas Les Filles du roi en Nouvelle-France, Société historique de Québec, Québec, 1972, cahier d'histoire #24,382o.
- 2) Landry Yves. Les Filles du roi au XVII<sup>e</sup> siècle, orphelines en France et pionnières au Canada, Montréal, Leméac, 1992, 430 pages.
- 3) Langlois, Michel. Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700) A.N.Q. La maison des Ancêtres, 1998, 4 tomes.
- 4) Trudel, Marcel. Le terrier du Saint-Laurent en 1674; de la Côte-Nord au lac Saint-Louis Tome 1, édition Leméac. Ottawa, 1972.

#### Sites Internet

1. [www.ancestry.ca](http://www.ancestry.ca)
2. <http://www.banq.qc.ca> <http://pistard.banq.qc.ca>
3. [www.genealogie.umontreal.ca/fr/LePrdh](http://www.genealogie.umontreal.ca/fr/LePrdh)
4. <http://histoireaugustin.com/> site internet de la Société d'histoire de Saint-Augustin-de-Desmaures
5. <http://www.migrations.fr/700fillesroy>